

Communiqué des organisations françaises en soutien à la **Commission pour l'Éclaircissement de la Vérité en Colombie**

De Nous, organisations françaises qui soutenons la bonne application de l'accord de paix signé fin 2016, rappelons l'importance du travail effectué par la Commission pour l'éclaircissement de la vérité, le savoir-vivre ensemble et la non répétition (*Comisión para el esclarecimiento de la verdad, la convivencia y la no repetición*) et réitérons notre soutien à ses membres et à son président, le père Francisco de Roux. Nous condamnons les attaques régulières dont ils sont la cible et qui visent à les discréditer et les stigmatiser, en remettant en cause leur éthique, leur autonomie, leur indépendance, leur impartialité et la rigueur de leur travail. A cet égard, nous considérons les dernières déclarations de l'ancien ministre de la Défense, Juan Carlos Pinzón, extrêmement préoccupantes. Lorsqu'il affirme que « la plupart des membres [de la Commission] ont des affinités idéologiques ou des liens avec des groupes armés », il les stigmatise et met leur vie en danger.

Depuis novembre 2018, dans le cadre du mandat conféré par l'accord de paix, la Commission accomplit un travail gigantesque de façon responsable et avec la plus grande rigueur éthique. Sa mission consiste à écouter les victimes, les auteurs et les témoins du conflit armé de tous les secteurs de la société, de toutes les régions et de toutes les conditions sociales afin d'établir un compte rendu détaillé et complet des faits et des contextes à l'œuvre pendant le conflit armé interne qui a duré plus d'un demi-siècle. Grâce à ce travail, la Commission a, jusqu'à présent, réussi à recueillir plus de 7 000 témoignages de victimes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. En plus des témoignages individuels, la Commission a recueilli les récits de plus d'un millier de personnes exilées dans le cadre de processus collectifs. L'inclusion de l'exil dans l'élaboration de ce travail de mémoire primordial est un événement sans précédent qui permet de reconnaître l'ampleur de ce phénomène dans le conflit interne colombien.

Il est essentiel de dissiper tout ce qui serait de nature à jeter le doute sur le caractère indépendant, autonome et essentiel à la justice transitionnelle de cette entité de rang constitutionnel. La Commission rend périodiquement compte aux citoyens de son travail en lien avec toutes les institutions de l'État afin de garantir le droit à la vérité pour toutes les victimes et pour la société colombienne dans son ensemble. Les conclusions de ce travail historique seront intégrées dans le rapport final qui sera remis au pays au terme des trois ans de mandat de la Commission, en 2023, comme une étape clé de la non-répétition de la violence.

Conscientes du caractère indispensable d'un tel travail d'analyse et de réflexion critique sur le conflit armé, nos organisations appellent la communauté internationale et les autorités colombiennes à garantir le bon fonctionnement de la Commission pour l'Éclaircissement de la Vérité et à sanctionner les attaques et propos diffamatoires à l'encontre de la Commission, pour que la Colombie puisse avancer sur le chemin de la paix.

RÉSEAU FRANCE COLOMBIE SOLIDARITÉS,
ACAT, AEDH, CCFD TERRE SOLIDAIRE, FRANCE AMERIQUE LATINE,
ÉCOLE DE LA PAIX, ENTRE TODOS FRANCE, TEJE,
TERRE DES HOMMES FRANCE, SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE

